

# Présentation du projet hôtelier de Saint-Imier

## *Présentation de M. Luc Chételat*

Le projet est porté par deux investisseurs privés, le Delémontain Luc Chételat, administrateur du site de Delémont de la Haute école de gestion Arc, et Paul Dubrule, cofondateur du groupe hôtelier Accor, domicilié à Genève. Les deux hommes se sont rencontrés en 2006, lorsque l'homme d'affaires français âgé aujourd'hui de 84 ans, affectionnant tout particulièrement les routes de l'Arc jurassien lors de ses virées à vélo, s'est approché de M. Chételat afin de construire ensemble en 2011 leur premier hôtel dans la capitale jurassienne. L'hôtel Ibis de Delémont, qui compte 78 chambres, a ainsi fêté cette année son septième anniversaire.

Les deux hommes ont par la suite entretenu une relation à la fois professionnelle et amicale et ont ainsi décidé de continuer leur collaboration dans le monde de l'hôtellerie. Ils se sont intéressés au canton de Berne, où ils ont récemment déposé une demande de permis de construire pour l'implantation d'un hôtel Ibis Budget de 85 chambres à Bienne, au lieu-dit « Taubenloch ». Les deux hommes ont par la suite approché la commune de Saint-Imier, la forte demande de nuitées de la ville et l'insuffisante offre de chambres les ayant convaincus de la nécessité d'y implanter un nouvel établissement hôtelier.

### *Description du projet*

L'hôtel se situera sur le quai de la gare. Il épousera parfaitement les contours de la passerelle achetée aux CFF, pour se déployer sur une longueur de 85 mètres et une largeur de 8 mètres, sans sous-sol. Comptant trois niveaux, la hauteur du bâtiment sera de 10,5 mètres, en phase avec les normes réglementaires. Son coût total se situera entre 5,5 et 6 millions de francs.

L'hôtel comptera 32 chambres de 15-16 m<sup>2</sup> de niveau 2 étoiles, 12 chambres de 22-23 m<sup>2</sup> de niveau 4 étoiles et 2 dortoirs. L'hôtel n'abritera pas de restaurant, sinon une salle de petits-déjeuners.

Son exploitation ne se fera pas sous franchise Accor, mais sous une marque hôtelière créée spécialement pour le projet. Son concept se voudra innovateur. L'idée est d'apporter une sorte de synthèse de l'offre d'hébergement actuelle (hôtels, Bed and Breakfast, Airbnb...). On s'éloignera de l'hôtel habituel où le client ne se sent pas chez lui et ne fait que dormir. Le cliché du réceptionniste derrière une réception n'existera plus, le check-in se faisant dans le salon d'accueil, soit avec l'hôte de l'établissement, une sorte de gardien de maison, soit seul en utilisant un poste de check-in autonome.

Le corps de l'établissement sera représenté par son salon d'accueil, lieu dans lequel les clients pourront profiter de se détendre et échanger quelques mots en fin de journée. Les petits-déjeuners, composés de produits essentiellement locaux, seront sous-traités à des commerces locaux.

Grâce à son badge de chambre, le client pourra s'approvisionner en boissons ou autres produits régionaux mis à sa disposition dans les frigos du grand salon, de manière totalement autonome. Il pourra par exemple aussi, avec son badge, utiliser les machines pour laver et sécher son linge.

Le système de climatisation-ventilation sera alimenté par une énergie en phase avec les défis lancés par la commune. Il est souhaité que l'ossature du bâtiment soit en bois. L'essentiel des travaux sera assuré par des entreprises de la région.

La management de l'hôtel sera confié à la société Dubrule & Associés Gestion hôtelière Sarl, dont les associés-gérants sont Luc Chételat et Claude-André Deschamps. M. Deschamps est également directeur de la Holding familiale de M. Dubrule.

### *Echéancier*

Le permis de construire devrait être déposé fin janvier 2019 et il est prévu que les travaux débutent en mai ou juin. Selon le principe de construction souhaité (ossature préfabriquée montée en atelier), le second œuvre devrait débuter en juillet-août et l'hôtel devrait être pouvoir déjà accueillir ses premiers clients à fin 2019 !